Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cible 2.a: Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

Indicateur 2.a.2: Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole

## Sources d'écarts:

Les statistiques du CAO sont normalisées sur une base d'année civile pour tous les donateurs et peuvent différer des données de l'exercice disponible dans les documents budgétaires de certains pays.

Page: 1 of 1